



22 | NOVEMBRE | 2023 • 81^E ÉDITION

L'ÉCHO MUNICIPAL
BULLETIN D'INFORMATION DE LA VILLE DE MAGOG

VILLE.MAGOG.QC.CA
819 843-3333



1-68921<

COLLECTE MENSUELLE DES MATIÈRES COMPOSTABLES

**Secteurs A et B
Décembre à avril**



erickelly.com

LE REFLET DU LAC - www.lerefletdulac.com - Le 22 novembre 2023 - 25

1-68921<

ville.magog.qc.ca/collectes



ENVIRONNEMENT



CHANGEMENT DE L'HORAIRE DE L'ÉCOCENTRE

Exceptionnellement, l'horaire estival de l'écocentre sera prolongé jusqu'au 1^{er} décembre prochain. Pendant cette période, l'écocentre est ouvert du mardi au samedi, de 8 h 30 à 15 h 30.

À partir du jeudi 7 décembre, l'écocentre sera ouvert selon l'horaire hivernal, soit du jeudi au samedi, de 9 h à 15 h.

Arrivez au moins 30 minutes avant la fermeture de l'écocentre pour décharger vos matières. Rappelons

qu'une carte de citoyen valide est obligatoire pour accéder à l'écocentre.



ÉVITER LE GEL DES MATIÈRES RÉSIDUELLES

- Déposez un carton ou un grand sac en papier au fond du bac;
- Utilisez des sacs en papier ou faites des papillotes avec du papier journal;
- Évitez de verser du liquide et gardez le couvercle du bac fermé;
- Si possible, gardez le bac à l'abri des intempéries jusqu'à la veille de la collecte.



PLACEZ VOS BACS ADÉQUATEMENT PENDANT L'HIVER

Pour faciliter la circulation et les opérations de déneigement :

- Placez vos bacs de matières résiduelles dans les limites de votre entrée de cour;
- Ne mettez pas les bacs sur le trottoir;
- Retirez-les le plus tôt possible après la collecte;
- Lors d'une tempête, si cela est possible, attendez la prochaine collecte pour mettre les bacs en bordure de rue.



PROLONGEZ LA DURÉE DE VIE UTILE DE VOS BIENS

Consultez la carte interactive réalisée par Protégez-vous, en collaboration avec Recyc-Québec, pour trouver des entreprises de Magog et des environs qui peuvent prolonger la vie utile de vos biens.

Vous y trouverez également des trucs et astuces pour faire durer vos appareils domestiques.

protegez-vous.ca/electromenagers/carte-interactive-desreparateurs



CÉLÉBREZ LES FÊTES DE FAÇON ÉCORESPONSABLE

En prévision de la période des Fêtes, inspirez-vous du Guide de l'écocitoyenneté pour préparer des cadeaux écoresponsables. Vous y trouverez des suggestions comme offrir des activités en cadeau, privilégier les achats locaux ou en vrac et bien plus!

ville.magog.qc.ca/guide-ecocitoyennete

SÉCURITÉ INCENDIE



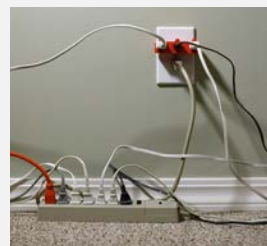
DISPOSEZ DES CENDRES DE FAÇON SÉCURITAIRE

Voici quelques conseils de sécurité :

- Laissez refroidir les cendres chaudes dans un contenant métallique à fond surélevé avec un couvercle, à l'extérieur et loin de tout matériau combustible (mur de maison, plancher de galerie, abri temporaire, etc.);

- Après au moins une semaine, vérifiez que les cendres sont bien refroidies avant de les déposer dans le bac brun.

En savoir plus : ville.magog.qc.ca/cpi



DÉCOREZ POUR LES FÊTES DE FAÇON SÉCURITAIRE

Voici quelques conseils de prévention incendie pour vous assurer que vos décorations de Noël sont installées de façon sécuritaire :

- Évitez de surcharger les barres d'alimentation et les prises électriques;
- Assurez-vous que vos décorations électriques sont homologuées;
- Éteignez les lumières décoratives intérieures et extérieures tous les soirs;
- Installez le sapin à plus d'un mètre d'une source de chaleur.

En savoir plus : ville.magog.qc.ca/cpi

DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE



APPEL DE CANDIDATURES COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME (CCU)

La Ville de Magog recherche un candidat pour siéger au sein du CCU qui a pour mandat d'étudier et de faire des recommandations en matière de plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA), de dérogations mineures et de modifications aux règlements d'urbanisme et d'autres demandes en lien avec l'aménagement du territoire.

Soumettez votre candidature en envoyant une lettre qui mentionne vos intérêts, compétences, expertises ou formations en matière d'urbanisme, d'architecture, de construction, de promotion immobilière, d'architecture du paysage, de design, de génie, de sciences de l'environnement ou de développement social.

Pour soumettre votre candidature : urbanisme@ville.magog.qc.ca

Date limite : **15 janvier 2024**

COLLECTE DE SANG

25^E ÉDITION

VILLE DE
Magog

Judi 7 décembre
9 h 30 à 19 h 30

ÉGLISE SAINT-JEAN-BOSCO
900, rue Sherbrooke

SUR RENDEZ-VOUS

→ hema-quebec.qc.ca

→ 1 800 343-7264



HÉMA-QUÉBEC



TRAVAUX PUBLICS



FACILITEZ LES OPÉRATIONS DE DÉNEIGEMENT

Voici quelques conseils pour faciliter le travail de nos équipes lors des opérations de déneigement :

- Évitez de vous stationner dans les rues même le jour;

- Retirez de la rue les paniers de basketball ou tout autre objet encombrant;
- Déposez vos bacs de matières résiduelles à l'intérieur des limites de votre stationnement. Ils ne doivent être placés ni dans la rue, ni sur le trottoir, ni sur une piste cyclable.
- Déposez la neige sur votre terrain et non sur le trottoir, le chemin public, le sentier récréatif ou près d'une borne-fontaine (rayon de 2 mètres). Si la borne-fontaine se situe sur votre terrain, vous êtes invité à la dégager.

Nous vous remercions de votre collaboration!



OPÉRATIONS DE DÉNEIGEMENT : SAVIEZ-VOUS QUE?

Saviez-vous qu'il y a trois principales étapes au déneigement :

1. Le grattage des rues dès 5 cm de neige au sol, avec différents équipements;

2. Le déblaiement des trottoirs et le sablage des rues;
3. L'enlèvement de la neige des rues bordées de trottoirs.

La Ville de Magog effectue un important entretien hivernal représentant environ 500 rues, 290 km de rues et 53 km de trottoirs.

Si vous avez des questions ou que vous constatez une problématique en lien avec le déneigement, contactez le Service GO au **819 843-3333** ou au **gomagog.com**.



FAITES L'ENTRETIEN ROUTINIER DES FOSSÉS SUR VOTRE PROPRIÉTÉ

Saviez-vous que l'entretien routinier des fossés sur votre propriété relève de votre responsabilité? Même si

l'équipe des travaux publics effectue les opérations de reprofilage des fossés, elle n'est pas responsable de leur entretien. Voici quelques conseils à ce sujet :

- Nettoyez le fossé en enlevant les branches et les résidus;
- Contrôlez la végétation afin qu'il ne soit pas obstrué;
- Dégagez le fossé de toutes les feuilles mortes qui l'encombrent;
- Évitez de le surcharger avec de la neige.



ÉVITEZ DE JETER CERTAINES MATIÈRES DANS LES TOILETTES

Certains objets comme les tampons hygiéniques, les cotons-tiges, les serviettes pour bébé, la soie dentaire et les corps gras peuvent obstruer les canalisations, causer des dommages aux installations municipales et à vos fosses septiques de même que provoquer des refoulements d'égout dans les résidences. Évitez de jeter ces matières dans tout renvoi

raccordé aux égouts domestiques.

ville.magog.qc.ca/objetstoilette

VIE CITOYENNE



DÉCOUVREZ VOTRE CALENDRIER MUNICIPAL 2024!

Surveillez votre boîte aux lettres! Votre calendrier municipal 2024 sera livré par la poste au plus tard à la mi-décembre.

SÉANCES PUBLIQUES



PARTICIPEZ À NOS SÉANCES PUBLIQUES

Lundis 4 et 18 décembre 19 h 30

En personne :

Salle du conseil, 2^e étage de l'hôtel de ville

En ligne : NousTV (HD 555), Epico 100 et webdiffusées en direct sur la page Facebook et la chaîne YouTube de la Ville.

Posez vos questions sur le

fil de la publication en direct sur Facebook ou par téléphone au **819 843-3333, poste 444.**

Dès janvier 2024, les séances débuteront à 19 h.

VOTRE CONSEIL MUNICIPAL EN BREF



VISIONNEZ L'ÉMISSION VOTRE CONSEIL MUNICIPAL EN BREF

Vendredis 8 et 22 décembre

Pour connaître les faits saillants des dernières séances! Diffusion sur NousTV et sur la page Facebook de la Ville.

ville.magog.qc.ca /emission-conseil-bref

FINANCES



TAXES MUNICIPALES 6^E VERSEMENT

Lundi 4 décembre

Modes de paiement :

- En ligne : **ville.magog.qc.ca/ paiement-taxes;**

- Par chèque : déposé dans la chute prévue à cet effet à l'hôtel de ville (7, rue Principale Est) ou par la poste;
- Par l'entremise des institutions bancaires participantes.

Aucun paiement en personne n'est accepté.

Saviez-vous que vous pouvez maintenant consulter votre compte de taxes en ligne?

Inscrivez-vous : **ville.magog.qc.ca/compte-taxes**

CULTURE, SPORTS ET VIE COMMUNAUTAIRE



INSCRIVEZ VOS ENFANTS AUX ATELIERS CULTURELS

Saviez-vous que le Groupe Clef de Sol offre plusieurs ateliers culturels pour les enfants de tous âges?

Au programme : théâtre, chant choral, dessin et peinture, éveil musical (4-5 ans) et Club des Débrouillards

Inscription et paiement avant le 23 décembre

Remplissez la fiche d'inscription et retournez-la avec votre paiement (chèque, argent comptant ou virement interac).

info@groupeclefdesol.com
819 847-0747 | groupeclefdesol.com



22 | NOVEMBRE | 2023 • 81^E ÉDITION

VILLE.MAGOG.QC.CA
819 843-3333

L'ÉCHO MUNICIPAL

BULLETIN D'INFORMATION DE LA VILLE DE MAGOG



>12689-4



VILLE DE
Magog

MA GOG CULTURE

PROGRAMMATION
NOVEMBRE-DÉCEMBRE 2023

\ BIBLIOTHÈQUE MEMPHRÉMAGOG

- 🆓 Gratuit
- 📞 Information \ 819 843-1330, poste 899
- 🖨️ Réservation en ligne requise :
ville.magog.qc.ca/billets

CONFÉRENCE

Écrire avec les yeux du cœur
3 décembre \ 13 h 30 à 15 h

📍 Salle Kathleen-Milne

Airs de Noël au piano

6, 13 et 20 décembre \ 13 h 30 à 15 h

📍 Salon BD à la mezzanine

SPECTACLE JEUNESSE

Et si Noël donnait des ailes ?
15 décembre \ 18 h 30 à 19 h 30

- 😊 Enfants de 4 à 7 ans
- 📍 Agora André-Cailloux



\ CENTRE D'ARTS VISUELS DE MAGOG

Mercredi au dimanche \ 12 h 30 à 17 h
Jusqu'au 23 décembre

EXPOSITIONS

Et si la France m'était contée

- 📞 Information \ artnaifmagog.com
- 📍 Musée international d'art naïf de Magog

L'art en cadeau

Exposition collective présentée
par les membres d'Art'M

- 📞 Information \ artmagog.org

Club Photo de Magog

Exposition annuelle des membres



\ MAISON MERRY

Marché de Noël d'antan
en collaboration avec
le Marché public de Magog
2 et 3 décembre \ 11 h à 16 h

**Atelier de création de
décorations de Noël
d'inspiration victorienne**
10 décembre \ 10 h 30 (adultes)
et 13 h 30 (familles)

- 📞 Information et réservation :
www.maisonmerry.ca \ 819 201-0727



\ VENTE DE LIVRES D'OCCASION

**Par les Amis de la
Bibliothèque Memphrémagog**
Tous les mercredis \ 14 h à 18 h

- 📞 Information \ amisbmm.ca



>12691-5